

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01065 Numéro SIREN : 481 203 248 Nom ou dénomination : A2
--

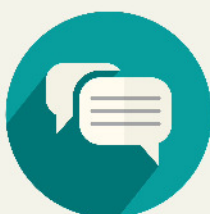
Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt 22823



5 Boulevard Gabriel Guist'hau
44000 NANTES
T. 02 40 35 07 70
www.auditeurs-associes.com



Expertise-comptable



Conseils



Social



Juridique



Médical



Gestion du patrimoine



Commissariat aux comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

S.a.r.l. A2

25 avenue du Parnasse
44800 SAINT-HERBLAIN

Sommaire

Attestation de l'expert comptable

Bilan - compte de résultat

Bilan actif
Bilan passif
Compte de résultat

Détail des comptes

Détail bilan actif
Détail bilan passif
Détail compte de résultat

L'Annexe

Absence d'annexe

Liasse fiscale

Etat de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Attestation

d'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité :

S.a.r.l. A2

relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

qui se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan**
152 968 euros
- **Chiffre d'affaires**
238 966 euros
- **Résultat net comptable**
-60 831 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Nantes
Le 11/06/2020

THIBAUDEAU Noël
Expert comptable

Bilan

Compte de résultat

Actif	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	4 509.00	4 509.00		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	24 016.00		24 016.00	24 016.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 871.00	14 487.20	98 383.80	104 434.00
Installations tech., matériel, outillages industriels	17 955.36	10 414.70	7 540.66	11 065.48
Autres immobilisations corporelles	23 859.82	9 497.87	14 361.95	14 528.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	86.65		86.65	86.65
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (I)	183 297.83	38 908.77	144 389.06	154 131.08
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	363.58		363.58	925.25
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 500.00		1 500.00	
Autres créances (3)	3 809.23		3 809.23	8 760.33
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 906.03		2 906.03	1 047.05
Charges constatées d'avance (3)				
Total de l'actif circulant (II)	8 578.84		8 578.84	10 732.63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	191 876.67	38 908.77	152 967.90	164 863.71
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Valeurs
au 31/12/19

Valeurs
au 31/12/18

Capitaux propres

Capital (dont versé : 30 000.00)

30 000.00

30 000.00

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

195.18

195.18

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

-74 928.64

-78 330.16

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

-60 830.93

3 401.52

Situation nette

-105 564.39

-44 733.46

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total des capitaux propres (I)

-105 564.39

-44 733.46

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Total des provisions (II)

Dettes (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

11 432.07

4 631.14

Emprunts et dettes financières diverses (3)

192 303.17

114 843.73

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

1 250.00

1 250.00

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

5 406.69

38 763.00

Dettes fiscales et sociales

8 519.80

6 421.74

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

39 620.56

43 687.56

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

Total des dettes (III)

258 532.29

209 597.17

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV)

152 967.90

164 863.71

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

257 282.29

11 432.07

1 250.00

207 097.17

4 631.14

Détail des comptes

Détail actif

	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20110000 frais de constitution	4 509.00	4 509.00		
28011000 amort. frais de constitution	-4 509.00	-4 509.00		
Fonds commercial	24 016.00	24 016.00		
20700000 fonds commercial	24 016.00	24 016.00		
Immobilisations corporelles				
Constructions	98 383.80	104 434.00	-6 050.20	-5.79
21410000 cons. batiments / sol autrui	112 871.00	112 871.00		
28141000 amort bati sol autrui	-14 487.20	-8 437.00	-6 050.20	-71.71
Installations tech. matériel et outil. indus.	7 540.66	11 065.48	-3 524.82	-31.85
21540000 matériel industriel	17 955.36	19 405.36	-1 450.00	-7.47
28154000 amort mat industriel	-10 414.70	-8 339.88	-2 074.82	-24.88
Autres immobilisations corporelles	14 361.95	14 528.95	-167.00	-1.15
21810000 installations générales	15 082.61	10 155.31	4 927.30	48.52
21820000 matériel de transport		3 800.00	-3 800.00	-100.00
21830000 mat bureaux informatique	2 689.70	2 689.70		
21840000 mobilier	6 087.51	6 587.51	-500.00	-7.59
28181000 amor inst. gle. agt. am	-4 033.29	-2 403.64	-1 629.65	-67.80
28182000 amort mat transport		-2 729.67	2 729.67	100.00
28183000 amort mat bur inform	-1 975.23	-943.83	-1 031.40	-109.28
28184000 amortiss mobilier	-3 489.35	-2 626.43	-862.92	-32.86
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	86.65	86.65		
27100000 titres immobilisés	86.65	86.65		
Total de l'actif immobilisé (I)	144 389.06	154 131.08	-9 742.02	-6.32
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Marchandises	363.58	925.25	-561.67	-60.70
37100000 stock boisson	363.58	925.25	-561.67	-60.70
Créances(3)				
Clients (3)	1 500.00		1 500.00	
Autres (3)	3 229.29	7 861.42	-4 632.13	-58.92
40980000 rrr a obtenir/avoirs non recus	128.16		128.16	
44400000 etat impôt/bénéfices		2 937.00	-2 937.00	-100.00
44566000 tva sur b et s	1 325.88	4 267.16	-2 941.28	-68.93
44567000 crédit de tva à reporter	1 565.00	509.00	1 056.00	207.47
44586000 tva s/fact non parvenues	210.25	148.26	61.99	41.81
Fournisseurs débiteurs	579.94	898.91	-318.97	-35.48
Disponibilités	2 906.03	1 047.05	1 858.98	177.54
51100400 tickets restaurant à encaisser	2 756.03	1 027.59	1 728.44	168.20
51213000 bpa livret optiplus	50.00	19.46	30.54	156.94
53000000 caisse	100.00		100.00	
Total de l'actif circulant (II)	8 578.84	10 732.63	-2 153.79	-20.07
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	152 967.90	164 863.71	-11 895.81	-7.22

Détail passif	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Capitaux propres				
Capital				
dont versé : 30 000.00	30 000.00	30 000.00		
10130000 capital	30 000.00	30 000.00		
Réserves				
Réserve légale	195.18	195.18		
10610000 réserve légale	195.18	195.18		
Report à nouveau	-74 928.64	-78 330.16	3 401.52	4.34
11900000 report à nouveau débiteur	-74 928.64	-78 330.16	3 401.52	4.34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-60 830.93	3 401.52	-64 232.45	
Situation nette	-105 564.39	-44 733.46	-60 830.93	-135.99
Total (I)	-105 564.39	-44 733.46	-60 830.93	-135.99
Autres fonds propres				
Total (I) Bis				
Provisions				
Total (II)				
Dettes (1)				
Emprunts et dettes aup. étab. de crédit (2)	11 432.07	4 631.14	6 800.93	146.85
51211000 banque populaire 0235	11 432.07	4 631.14	6 800.93	146.85
Emprunts et dettes financières diverses (3)	192 303.17	114 843.73	77 459.44	67.45
45510000 assoc. cpte courant principal	192 303.17	114 843.73	77 459.44	67.45
Avances et acptes recus sur cdes en cours	1 250.00	1 250.00		
41910000 clts avances acpte / cdes	1 250.00	1 250.00		
Fournisseurs	3 984.98	37 713.25	-33 728.27	-89.43
Fournisseurs, factures non parvenues	1 421.71	1 049.75	371.96	35.43
Dettes fiscales et sociales	8 519.80	6 421.74	2 098.06	32.67
42100000 personnel rémunérations	4 675.50	1 505.47	3 170.03	210.57
43100000 urssaf	346.00	346.00		
43753000 prévoyance non cadre	84.70	10.30	74.40	722.33
43867300 formation cont à payer	1 141.67	1 141.67		
44571201 tva collectee tn	81.45	64.80	16.65	25.69
44571202 tva collectee ti	251.75	200.28	51.47	25.70
44860000 etat charges à payer		1 618.00	-1 618.00	-100.00
44862000 taxe apprentissage a payer	340.86	340.86		
44863000 formation continue a payer	1 180.49	776.98	403.51	51.93
44863200 taxe apprentissage à payer	417.38	417.38		
Autres dettes	39 620.56	43 687.56	-4 067.00	-9.31
46710000 sas atelier gac	39 620.56	43 687.56	-4 067.00	-9.31
Total (III)	258 532.29	209 597.17	48 935.12	23.35
Total du passif (I+II+III+IV)	152 967.90	164 863.71	-11 895.81	-7.22
(1) Dont à plus d'un an		1 250.00		
(1) Dont à moins d'un an	257 282.29	207 097.17		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	11 432.07	4 631.14		

Détail Compte de résultat	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	238 965.92	100.00	243 283.82	100.00	-4 317.90	-1.77
70710000 ventes marchandises 20%	59 090.96	24.73	64 029.08	26.32	-4 938.12	-7.71
70740000 ventes marchandises 10%	179 874.96	75.27	179 254.74	73.68	620.22	0.35
Montant net du chiffre d'affaires	238 965.92	100.00	243 283.82	100.00	-4 317.90	-1.77
Subventions d'exploitation	2 516.00	1.05			2 516.00	
74000000 subvention exploitation	2 516.00	1.05			2 516.00	
Reprises provis. (amorts), trans. charges	2 924.80	1.22	2 326.74	0.96	598.06	25.70
79150000 retenue avantage en nature	2 924.80	1.22	2 326.74	0.96	598.06	25.70
Autres produits	7 191.84	3.01	2 954.53	1.21	4 237.31	143.42
75800000 pro divers gestion courante	7 191.84	3.01	2 954.53	1.21	4 237.31	143.42
Total des produits d'exploitation (1)	251 598.56	105.29	248 565.09	102.17	3 033.47	1.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	66 564.05	27.86	66 859.34	27.48	-295.29	-0.44
60700000 achat nourriture	44 969.42	18.82	45 759.79	18.81	-790.37	-1.73
60740000 achat boisson	21 594.63	9.04	21 099.55	8.67	495.08	2.35
Variation de stocks	561.67	0.24	-56.25	-0.02	617.92	
60372000 stock boissons 20%	561.67	0.24	-56.25	-0.02	617.92	
Achats mat. premières et autres approvis.	-1 312.12	-0.55	-14.53	-0.01	-1 297.59	
60900000 rrr obtenus	-1 312.12	-0.55	-14.53	-0.01	-1 297.59	
Autres achats et charges externes	56 785.84	23.76	53 690.79	22.07	3 095.05	5.76
60400000 ach s/t etudes prest services	1 192.50	0.50	1 732.50	0.71	-540.00	-31.17
60610000 gaz	478.37	0.20	366.81	0.15	111.56	30.41
60611000 fourm electricité	4 387.48	1.84	3 074.79	1.26	1 312.69	42.69
60612000 eau	2 181.28	0.91	140.92	0.06	2 040.36	
60613000 carburant	117.69	0.05	24.36	0.01	93.33	383.13
60630000 four pt equip. outillage	8 259.31	3.46	6 069.66	2.49	2 189.65	36.08
60640000 four adminis bureaux	129.28	0.05	124.36	0.05	4.92	3.96
61320000 locations immobilières	11 605.00	4.86	11 420.00	4.69	185.00	1.62
61321000 location box	2 361.23	0.99	2 046.51	0.84	314.72	15.38
61351000 locations mat techniques	1 744.83	0.73			1 744.83	
61351100 location caisse	828.00	0.35			828.00	
61354000 location monétique	446.89	0.19	368.00	0.15	78.89	21.44
61520000 entretien et reparation	1 716.83	0.72	1 675.70	0.69	41.13	2.45
61610000 assurance multirisque	2 144.51	0.90	2 201.54	0.90	-57.03	-2.59
61660000 assurance homme clé	183.00	0.08	167.40	0.07	15.60	9.32
62260000 honoraires expert comptable	2 210.00	0.92	2 155.00	0.89	55.00	2.55
62261000 honoraires social	1 409.00	0.59	400.00	0.16	1 009.00	252.25
62270000 frais actes contentieux	47.11	0.02	2 046.34	0.84	-1 999.23	-97.70
62310000 frais de réservation la fourch			40.00	0.02	-40.00	-100.00
62510000 voyages et déplacements	0.40		71.62	0.03	-71.22	-99.44
62530000 forfait kilométrique	4 010.00	1.68	4 035.00	1.66	-25.00	-0.62
62570000 receptions	984.62	0.41	641.14	0.26	343.48	53.57
62610000 frais affranchissement	354.82	0.15	249.75	0.10	105.07	42.07
62620000 frais postaux et telecom	874.20	0.37	818.64	0.34	55.56	6.79
62630000 frais internet	148.57	0.06	189.61	0.08	-41.04	-21.64
62700000 services bancaires	2 806.21	1.17	3 373.77	1.39	-567.56	-16.82
62710000 frais crt et cv	390.18	0.16	473.31	0.19	-83.13	-17.56
62750000 commission cb	787.53	0.33	866.59	0.36	-79.06	-9.12

Détail Compte de résultat	Du 01/01/19 Au 31/12/19		% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18		% CA	Variation	
							en valeur	en %
62800000 autres serv.ext.divers	4 710.00	1.97		8 813.67	3.62		-4 103.67	-46.56
62810000 cotisations	277.00	0.12		103.80	0.04		173.20	166.86
Impôts, taxes et versements assimilés	8 223.51	3.44		8 275.84	3.40		-52.33	-0.63
63120000 taxe apprentissage				340.86	0.14		-340.86	-100.00
63330000 formation profess. continue	504.51	0.21		1 538.98	0.63		-1 034.47	-67.22
63511000 contrib.econom.territoriale	579.00	0.24		597.00	0.25		-18.00	-3.02
63512000 taxe fonciere impot	4 683.00	1.96		1 939.00	0.80		2 744.00	141.52
63750000 csg déductible	2 457.00	1.03		3 860.00	1.59		-1 403.00	-36.35
Salaires et traitements	79 403.79	33.23		59 575.51	24.49		19 828.28	33.28
64110000 salaires appointements	73 355.79	30.70		50 125.51	20.60		23 230.28	46.34
64111000 rémunération gérance	6 048.00	2.53		9 450.00	3.88		-3 402.00	-36.00
Charges sociales	26 197.03	10.96		27 494.87	11.30		-1 297.84	-4.72
64510000 cotisation urssaf	16 608.71	6.95		12 434.25	5.11		4 174.46	33.57
64532000 cotisations retraites	4 455.73	1.86		3 442.39	1.41		1 013.34	29.44
64533000 cotisations prévoyance	696.43	0.29		557.07	0.23		139.36	25.02
64610000 cotis.maladie	1 862.00	0.78		11 431.00	4.70		-9 569.00	-83.71
64640000 aviva mutuelle	519.00	0.22		491.00	0.20		28.00	5.70
64750000 medecine travail pharmacie	325.00	0.14					325.00	
64780000 abondement pee	1 730.16	0.72		1 730.16	0.71			
64781000 forfait social pee				346.00	0.14		-346.00	-100.00
64810000 cice				-2 937.00	-1.21		2 937.00	100.00
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	13 314.19	5.57		18 087.30	7.43		-4 773.11	-26.39
68112000 dot amort s/immo corporelles	13 314.19	5.57		18 087.30	7.43		-4 773.11	-26.39
Autres charges	2 014.66	0.84		1 059.39	0.44		955.27	90.17
65160000 droits auteurs et reproduction	652.69	0.27		718.50	0.30		-65.81	-9.16
65800000 char div-gestion courante	1 361.97	0.57		340.89	0.14		1 021.08	299.53
Total des charges d'exploitation (II)	251 752.62	105.35		234 972.26	96.58		16 780.36	7.14
Résultat d'exploitation	-154.06	-0.06		13 592.83	5.59		-13 746.89	-101.13
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1.26			1.56			-0.30	-19.23
76800000 autre produit financiers	1.26			1.56			-0.30	-19.23
Total des produits financiers (V)	1.26			1.56			-0.30	-19.23
Charges financières								
Total des charges financières (VI)								
Résultat financier	1.26			1.56			-0.30	-19.23
Résultat courant	-152.80	-0.06		13 594.39	5.59		-13 747.19	-101.12
Produits exceptionnels								
Sur opérations en capital	1 500.00	0.63					1 500.00	
77500000 prod cession elements actif	1 500.00	0.63					1 500.00	
Total des produits exceptionnels (VII)	1 500.00	0.63					1 500.00	
Charges exceptionnelles								
Sur opérations de gestion	823.00	0.34		3 929.36	1.62		-3 106.36	-79.06
67120000 amendes et penalites	823.00	0.34		3 929.36	1.62		-3 106.36	-79.06

Détail Compte de résultat	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Sur opérations en capital	60 371.55	25.26			60 371.55	
67500000 vnc elements actif cedes	371.55	0.16			371.55	
67880000 charges exept diverses	60 000.00	25.11			60 000.00	
Dot. amortissements, dépréc., provisions	983.58	0.41	6 263.51	2.57	-5 279.93	-84.30
68710000 dot.amort except./immos	983.58	0.41	6 263.51	2.57	-5 279.93	-84.30
Total des charges exceptionnelles (VIII)	62 178.13	26.02	10 192.87	4.19	51 985.26	510.02
Résultat exceptionnel	-60 678.13	-25.39	-10 192.87	-4.19	-50 485.26	-495.30
Total des produits (I+III+V+VII)	253 099.82	105.91	248 566.65	102.17	4 533.17	1.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	313 930.75	131.37	245 165.13	100.77	68 765.62	28.05
Bénéfice ou Perte	-60 830.93	-25.46	3 401.52	1.40	-64 232.45	

Absence annexe

L'Ordonnance N 2014-86 du 30 janvier 2014 allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et petites entreprises prévoit que les petites entreprises peuvent, dans des conditions fixées par un règlement de l'Autorité des normes comptables, adopter une présentation simplifiée de leurs comptes annuels. Elle tient compte notamment des nouvelles dispositions de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises, directive devant être transposée dans le droit français avant le 20 juillet 2015.

Sont des petites entreprises au sens du présent article les commerçants, personnes physiques ou personnes morales, pour lesquels, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants, dont le niveau et les modalités de calcul sont fixés par décret, ne sont pas dépassés : le total du bilan, le montant net du chiffre d'affaires ou le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice.

Lorsqu'une entreprise dépasse ou cesse de dépasser deux de ces trois seuils, cette circonstance n'a d'incidence que si elle se produit pendant deux exercices consécutifs.

Le décret 2014-136 du 17 février 2014 fixe les seuils des catégories d'entreprises relevant pour les besoins comptables des micro-entreprises. Ces entreprises sont définies comme celles qui ne dépassent pas au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- total bilan : 350 K€
- montant net du chiffre d'affaires : 700 K€
- nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 10

Ainsi, par dérogation aux dispositions du troisième alinéa de l'Article L. 123.12, du Code de commerce, l'Article L 123-16-1 prévoit que les micro-entreprises, à l'exception de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, ne sont pas tenues d'établir d'Annexe.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, nous ne produisons pas d'Annexe Comptable pour votre entreprise.

Liasse fiscale

N° 11084* 21

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
S.a.r.l. A2 25 avenue du Parnasse 44800 SAINT-HERBLAIN					
SIRET 4 8 1 2 0 3 2 4 8 0 0 0 2 8				Mél : ambredubois@yahoo.fr	
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
				SIRET	

B ACTIVITE					
Activités exercées Restauration traditionnelle				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit 60 008	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
		Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
				Nom / Adresse 0	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
				Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :	
SARL AUDITEURS ASSOCIES ATLANTIQUE 5 Boulevard Guist'hau 44000 NANTES					
Tél : 0240350770				Tél :	
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :				Identité du déclarant :	
				Date : 15/06/20 Lieu : NANTES	
				Qualité et nom du signataire : Gérante DUBOIS AMBRE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	2	3	4	5	6	7	8
DUBOIS AMBRE 78 BD JEAN JOSEPH DE CACQUERAY 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC	1530	2019	6 811				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 25 avenue du Parnasse					44800 SAINT-HERBLAIN				
SIRET 4 8 1 2 0 3 2 4 8 0 0 0 2 8									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le 31/12/2019				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	24 016	012		24 016		
		Autres *	014	4 509	016	4 509			
	Immobilisations corporelles*		028	154 686	030	34 400	120 286		
	Immobilisations financières * (1)		040	87	042		87		
	Total I (5)		044	183 298	048	38 909	144 389		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
		Marchandises *	060	364	062		364		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	1 500	070		1 500		
		Autres* (3)	072	3 809	074		3 809		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	2 906	086		2 906		
	Charges constatées d'avance*		092		094				
	Total II		096	8 579	098		8 579		
	Total général (I + II)		110	191 877	112	38 909	152 968		
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	30 000				
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126	195				
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132					
	Report à nouveau			134	-74 929				
	Résultat de l'exercice			136	-60 831				
	Provisions réglementées			140					
Total I			142	-105 564					
Provisions pour risques et charges			154	Total II					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	11 432				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	1 250				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	5 407				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 192 303)			172	240 444				
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176	258 532					
Total général (I + II + III)			180	152 968					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	4 927		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	1 500		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2										Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	24 016	402		404		406	24 016					
	Autres	410	4 509	412		414		416	4 509					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430	112 871	432		434		436	112 871					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	19 405	442		444	1 450	446	17 955					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	10 155	452	4 927	454		456	15 083					
	Matériel de transport	460	3 800	462		464	3 800	466						
	Autres immobilisations corporelles	470	9 277	472		474	500	476	8 777					
Immobilisations financières		480	87	482		484		486	87					
TOTAL		490	184 121	492	4 927	494	5 750	496	183 298					
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500	4 509	502		504		506	4 509					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520	8 437	522	6 050	524		526	14 487					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 340	532	3 525	534	1 450	536	10 415					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 404	542	1 630	544		546	4 033					
	Matériel de transport	550	2 730	552	699	554	3 428	556						
	Autres immobilisations corporelles	560	3 570	562	2 394	564	500	566	5 465					
TOTAL		570	29 989	572	14 298	574	5 378	576	38 909					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	LAVE	2	Scooter Yamaha	3	Ens Détente 4Pces	4		5				
			VAISSELLE		SEB Moto		Leclerc							
		6		7		8		9		10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1	1 450	1 450												
2	3 800	3 428	372	1 500	1 128									
3	500	500												
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	5 750	580	5 378	582	372	584	1 500	586	1 128	588		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL						596	1 128	585		597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	82 448
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	82 448
Déficits de l'exercice	860	60 008
Total des déficits restant à reporter	870	142 456

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

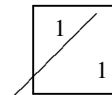
IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	2 381	380	2 381
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	30 139
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	15 223
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	3
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	238 966
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	238 966
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	7 192
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	2 516
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	9 708
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	81 998
Variation négative des stocks		145	562
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	23 054
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	2 015
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	107 628
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 141 046
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	141 046
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	238 966
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

SIREN

4 8 1 2 0 3 2 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.a.r.l. A2

ADRESSE (voie)

25 avenue du Parnasse

CODE POSTAL

44800

VILLE

SAINT-HERBLAIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1470
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1530

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SIREN

4 8 1 2 0 3 2 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.a.r.l. A2

ADRESSE (voie) 25 avenue du Parnasse

CODE POSTAL 44800

VILLE SAINT-HERBLAIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2
Numéro de siret 48120324800028

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
Avoir à recevoir	128
Total des produits à recevoir	128

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2

Numéro de siret 48120324800028

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Montant
Frs Fact non Parvenues	1 422
Total des charges à payer	1 422

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2
Numéro de siret 48120324800028

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Etat de gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019 12 mois		en %	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018 12 mois		en %	Variation	
							en valeur	en %
Chiffre d'affaires	238 966	100.00		243 284	100.00		-4 318	-1.77
Ventes de marchandises	238 966	100.00		243 284	100.00		-4 318	-1.77
- Coût d'achat des marchandises vendues	67 126	28.09		66 803	27.46		323	0.48
Marge commerciale (a)	171 840	71.91		176 481	72.54		-4 641	-2.63
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée								
Production de l'exercice								
- Matières premières	-1 312			-15			-1 298	
- Sous-traitance (directe)	1 193			1 733			-540	-31.17
Marge de production (b)	120			-1 718			1 838	106.96
Marge brute totale (a+b)	171 960	71.96		174 763	71.83		-2 803	-1.60
- Autres achats	15 553	6.51		9 801	4.03		5 753	58.69
- Charges externes	40 040	16.76		42 157	17.33		-2 117	-5.02
Valeur ajoutée produite	116 366	48.70		122 804	50.48		-6 438	-5.24
Subventions d'exploitation	2 516	1.05					2 516	
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 224	3.44		8 276	3.40		-52	-0.63
- Salaires et traitements	79 404	33.23		59 576	24.49		19 828	33.28
- Charges sociales	26 197	10.96		27 495	11.30		-1 298	-4.72
Excédent brut d'expl.	5 058	2.12		27 458	11.29		-22 400	-81.58
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations - Autres charges d'exploitation	2 925 7 192 13 314 2 015	1.22 3.01 5.57 0.84		2 327 2 955 18 087 1 059	0.96 1.21 7.43 0.44		598 4 237 -4 773 955	25.70 143.42 -26.39 90.17
Résultat d'exploitation	-154	-0.06		13 593	5.59		-13 747	-101.13
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	1			2				-19.23
Résultat courant	-153	-0.06		13 594	5.59		-13 747	-101.12
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2)	1 500 62 178	0.63 26.02		10 193	4.19		1 500 51 985	510.02
Résultat exceptionnel	-60 678	-25.39		-10 193	-4.19		-50 485	495.30
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)								
Résultat net	-60 831	-25.46		3 402	1.40		-64 232	
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés	1 500 372						1 500 372	

Expertise comptable - Commissariat aux comptes



Pamiers (09100)	10 chemin des Ménestrels	Tél : 05 61 67 76 60	E-Mail : aapamiers@auditeurs-associes.com
Foix (09000)	10 avenue de l'Ariège	Tél : 05 61 65 01 39	E-Mail : aafoix@auditeurs-associes.com
Toulouse (31400)	113 route de Labège	Tél : 05 62 71 48 00	E-Mail : aatoulouse@auditeurs-associes.com
Paris (75006)	10 rue de Nesle	Tél : 01 40 25 99 30	E-Mail : aaparis@auditeurs-associes.com
Nantes (44000)	5 boulevard Guist'hau	Tél : 02 40 35 07 70	E-Mail : aanantes@auditeurs-associes.com
Cayenne (97300)	16 ZA Galmot	Tél : 05 94 35 27 34	E-Mail : aaguyane@auditeurs-associes.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er avril 2020

SARL A2

Siège social: 25 avenue du Parnasse

44800 ST HERBLAIN

Siret 481 203 248 RCS Nantes

Le 1er Avril 2020, la collectivité des associés s'est remis au siège social sur convocation de la gérante Mlle Dubois Ambre et conformément aux statuts et à la loi

Sont présent :

- Mlle Dubois Ambre gérante

L'assemblée est présidée par Mlle Dubois Ambre en sa qualité de gérante de la société. La gérante constate que les associés présents détiennent une majorité (ou un certain pourcentage) de parts composant le capital social, déclare que l'assemblée est habilitée à délibérer valablement et que la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

La gérante rappelle alors que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidente
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérante
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La gérante dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019
- Le rapport de gestion établi par la présidente
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

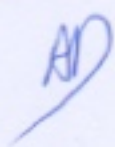
La gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce, établis par la gérante

Puis, la gérante déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la parole, la gérante met successivement aux voix les résolutions suivantes:



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérante quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à - 60831 euros en totalité à l'apurement partiel du compte «Report à nouveau» débiteur.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucunes dividendes n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés.

Président de la séance
Mlle Dubois Ambre

